Cinquante-neuvième année. - N ° 132 A Vendredi 11 juillet 2025

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 3093

67 – BAS-RHIN

TRIBUNAL JUDICIAIRE DE STRASBOURG

Jugement prononçant

Date : 19 mai 2025.
Autre jugement prononçant.
950 742 965 RCS de Strasbourg.
SARL LYLO.
Forme : SARL.
Enseigne : RESTAURANT A LA ROSE.
Activité : restauration traditionnelle.
Adresse : 13, rue de Bichwiller, 67240 Oberhoffen-sur-Moder.
Complément de jugement : jugement prononçant la liquidation judiciaire, référencée LJ 25/311, et ordonnant la cessation immédiate de l'activité. Date de cessation des paiements fixée provisoirement au 1er octobre 2024. Liquidateur : SELAS MJE, prise en la personne de Maître Mathieu Ehrhart, 3, rue du Hohwald, CS 40094, 67302 Schiltigheim Cedex. Les déclarations de créances sont à déposer dans les deux mois suivant la présente publication auprès du liquidateur. Voies de recours : appel dans les dix jours suivant la notification aux parties (Art. L.661-1 du Code de commerce) devant la Cour d'Appel de Colmar ou tierce opposition devant le tribunal judiciaire de Strasbourg dans les dix jours suivant la présente publication (Art. L.661-2 et L.691-1 du code du commerce). Délais augmentés d'un mois pour les personnes demeurant hors de France métropolitaine et de deux mois pour les personnes demeurant à l'étranger (Art.643 du Code de procédure civile). N ° RG : 25/01022.